



---

## **Commission économique pour l'Europe**

### **Groupe de travail permanent sur le vieillissement**

#### **Conférence ministérielle sur le vieillissement**

Rome, 16 et 17 juin 2022

Point 1 b) de l'ordre du jour provisoire

#### **Séance plénière**

**Adoption de l'ordre du jour et élection à la présidence  
et aux vice-présidences**

## **Ordre du jour provisoire annoté de la Conférence ministérielle**

**Qui s'ouvrira au Centre de convention ERGIFE, à Rome,  
le jeudi 16 juin 2022**

### **I. Introduction**

En juin 2020, le Conseil économique et social des Nations Unies a adopté la résolution E/RES/2020/8, relative aux modalités du quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement (Plan d'action de Madrid). Dans cette résolution, le Conseil a demandé aux commissions régionales de continuer à concourir à l'examen et à l'évaluation au niveau régional, notamment en organisant des réunions d'examen. En réponse à la demande du Conseil, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) a décidé d'organiser la cinquième Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement les 16 et 17 juin 2022, et d'en faire ainsi le dernier événement régional du quatrième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution. À l'invitation de l'Italie, l'édition 2022 de la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement, intitulée « Un monde viable à tout âge : conjuguer nos forces pour la solidarité et l'égalité des chances tout au long de la vie », se tiendra à Rome. Elle sera précédée d'un Forum des chercheurs et de la société civile, le 15 juin.

### **II. Ordre du jour provisoire**

1. Séance plénière :
  - a) Ouverture officielle de la Conférence ;
  - b) Adoption de l'ordre du jour et élection à la présidence et aux vice-présidences ;
  - c) Point sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région de la Commission économique pour l'Europe (Synthèse des rapports de pays) et lancement du rapport consacré aux vingt ans d'exécution du Plan ;



- d) Interventions des États membres sur les progrès faits au niveau national dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution ;
  - e) Allocution liminaire : « Priorités des politiques relatives au vieillissement dans la région de la Commission économique pour l'Europe ».
2. Débats de groupes d'experts :
    - a) Promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé tout au long de la vie ;
    - b) Garantir l'accès aux soins de longue durée et l'appui aux familles et aux aidants ;
    - c) Prendre en compte le vieillissement afin de promouvoir une société adaptée à tous les âges.
  3. Séance plénière du débat ministériel :
    - a) Ouverture du débat ministériel ;
    - b) Présentation des éléments clefs du projet de déclaration ministérielle 2022 ;
    - c) Présentation de la déclaration commune de la société civile et des chercheurs.
  4. Réunion-débat entre les ministres et les représentants de la société civile sur le thème « Conjuguer nos forces pour la solidarité et l'égalité des chances tout au long de la vie : repartir du bon pied grâce aux enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 ».
  5. Tables rondes ministérielles :
    - a) Garantir l'accès aux soins de longue durée et l'appui aux familles et aux aidants ;
    - b) Prendre en compte le vieillissement afin de promouvoir une société adaptée à tous les âges.
  6. Adoption de la déclaration ministérielle.
  7. Clôture de la Conférence.

### III. Annotations

#### 1. Séance plénière

*Judi 16 juin*

##### a) Ouverture officielle de la Conférence

Document(s) : *Ordre du jour provisoire annoté de la Conférence (ECE/AC.30/2022/1)*

Des déclarations liminaires seront prononcées par des hauts responsables du Gouvernement italien, de l'Organisation mondiale de la Santé et de la CEE.

##### b) Adoption de l'ordre du jour et élection à la présidence et aux vice-présidences

Le Président ou la Présidente élu(e) fera de brèves remarques introductives.

##### c) Point sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région de la Commission économique pour l'Europe (Synthèse des rapports de pays) et lancement du rapport consacré aux vingt ans d'exécution du Plan

Document(s) : *Rapport de synthèse sur la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région de la CEE pour la période 2017-2022 (ECE/AC.30/2022/3) ; rapport consacré aux vingt ans d'exécution du Plan.*

Le secrétariat fera un bilan de la situation du vieillissement dans la région de la CEE et résumera les conclusions des rapports nationaux qui lui auront été soumis dans le cadre du quatrième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid.

Il présentera les conclusions du rapport marquant les vingt ans du début de la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution et fera le point sur les principales évolutions des politiques relatives au vieillissement mises en place dans la région au cours de cette période.

**d) Interventions des États membres sur les progrès faits au niveau national dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution**

Après l'intervention du secrétariat, les représentants seront encouragés à prendre brièvement la parole (jusqu'à 3 minutes par intervention) pour évoquer les principaux progrès accomplis et obstacles rencontrés par leur pays dans la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution au cours des cinq dernières années, ainsi que les priorités nationales pour l'avenir. Il sera également possible de soumettre des déclarations écrites.

**e) Allocution liminaire : « Priorités des politiques relatives au vieillissement dans la région de la Commission économique pour l'Europe »**

Les débats thématiques d'experts s'ouvriront par une allocution liminaire consacrée aux priorités des politiques relatives au vieillissement dans la région de la CEE.

## **2. Débats de groupes d'experts**

Les groupes d'experts seront composés de représentants de gouvernements, d'organisations internationales, de la communauté scientifique, d'organisations de la société civile, de partenaires sociaux et du secteur privé. Un rapporteur sera désigné pour chacun des trois groupes et chargé de résumer les débats.

Après avoir présenté les experts, le modérateur de chaque groupe prendra brièvement la parole pour une présentation générale des questions à examiner. Les membres des groupes d'experts feront ensuite des déclarations d'une durée maximale de cinq à sept minutes chacune. Dans le temps qui restera, les représentants seront encouragés à participer aux débats et pourront, dans leurs interventions, évoquer les principaux progrès accomplis et obstacles rencontrés par leur pays sur les questions examinées par le groupe d'experts concerné, ainsi que les priorités nationales arrêtées pour l'avenir.

Le rapporteur résumera les principaux points soulevés par les experts et les commentateurs au cours des trois débats dans une brève déclaration finale, à la fin du premier jour de la Conférence.

**a) Promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé tout au long de la vie**

Le premier groupe d'experts débatera des principaux éléments d'une stratégie transsectorielle de promotion d'un vieillissement actif et en bonne santé à toutes les étapes de la vie. Il se penchera sur les progrès réalisés dans les domaines de la lutte contre l'âgeisme, de la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, de l'emploi adapté aux personnes âgées et de la promotion de la santé. L'accent sera également mis sur l'inclusion des personnes âgées par la création d'espaces numériques, sociaux et physiques sûrs et stimulants, qui favorisent la participation à l'économie et à la société tout au long de la vie, y compris lorsque les capacités fonctionnelles déclinent.

**b) Garantir l'accès aux soins de longue durée et l'appui aux familles et aux aidants**

Le deuxième groupe d'experts présentera des stratégies qui ont fait leurs preuves pour garantir l'accès à des soins de longue durée et à des soins palliatifs de qualité dans les sociétés vieillissantes, ainsi que les progrès faits sur cette voie. Il examinera les stratégies de soins de longue durée mises en place par certains pays, notamment des soins à domicile et au sein de structures locales, et les retours d'expérience y relatifs, ainsi que la viabilité des dispositifs

de soins de longue durée et les ressources nécessaires pour les faire fonctionner à long terme. Il abordera également les questions des droits humains, de la dignité et de l'autodétermination des personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée, ainsi que les préoccupations soulevées par la pandémie de COVID-19 et les enseignements à tirer de cette dernière. Les experts devraient également discuter des formes d'aide apportée par les États membres de la CEE aux proches aidants et aux familles, telles que les adaptations du dispositif de protection sociale, les mesures visant à concilier l'emploi et la prise en charge d'un proche âgé et les stratégies visant à promouvoir le partage égal des soins informels entre les femmes et les hommes.

**c) Prendre en compte le vieillissement afin de promouvoir une société adaptée à tous les âges**

Le troisième groupe d'experts débatera de la nécessité d'intégrer systématiquement les questions liées au vieillissement aux décisions prises dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il examinera des exemples d'intégration du vieillissement aux niveaux national, régional et local. Il sera notamment question de la double approche de l'intégration, selon laquelle on appréhende le vieillissement à la fois sous l'angle sociétal et du point de vue du vécu individuel, des approches associant tous les pouvoirs publics et la société dans son ensemble à l'élaboration des politiques, ainsi que des liens qui existent entre l'intégration du vieillissement et le développement durable.

### **3. Séance plénière du débat ministériel**

**a) Ouverture du débat ministériel**

*Vendredi 17 juin*

Des hauts-représentants du Gouvernement italien et de l'Organisation des Nations Unies ouvriront le débat ministériel de la Conférence.

**b) Présentation des éléments clefs du projet de déclaration ministérielle 2022**

Document(s) : *Projet de déclaration ministérielle « Un monde viable à tout âge : conjuguer nos forces pour la solidarité et l'égalité des chances tout au long de la vie » (ECE/AC.30/2022/Room Document1).*

Le Président du Groupe de travail permanent de la CEE sur le vieillissement présentera, au nom du comité de rédaction du projet de déclaration, les principaux éléments du projet.

S'il y a lieu, les délégations auront la possibilité de soumettre par écrit des propositions concrètes de reformulation, avant l'heure du déjeuner.

**c) Présentation de la déclaration commune de la société civile et des chercheurs**

Les coprésidents du Forum de la société civile et des chercheurs présenteront la déclaration commune issue du Forum.

### **4. Réunion-débat entre les ministres et les représentants de la société civile sur le thème « Conjuguer nos forces pour la solidarité et l'égalité des chances tout au long de la vie : repartir du bon pied grâce aux enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 »**

Le débat réunira des ministres et des représentants de la société civile et d'organisations internationales. Un modérateur introduira brièvement le thème et résumera les débats. Les représentants participant à la Conférence seront encouragés à participer.

Les discussions porteront principalement sur les efforts menés conjointement par divers acteurs et diverses générations pour répondre à l'éventail de conséquences négatives de la pandémie de COVID-19 sur la vie et le bien-être des personnes âgées. Parmi les

domaines qui seront abordés, on peut notamment citer l'accès aux services de santé, aux services sociaux et aux soins, la sécurité économique, la participation à la société, ainsi que l'accès à l'informatique et aux compétences numériques. Il sera également question des conséquences de la pandémie sur les relations intergénérationnelles. Les enseignements à retenir des problèmes éthiques, organisationnels et systémiques soulevés pendant la pandémie seront également mis en avant, et des conclusions seront tirées pour faire mieux à l'avenir.

## 5. Tables rondes ministérielles

Tous les ministres et chefs de délégations seront invités à se joindre aux deux tables rondes. Les déclarations et interventions faites au cours des tables rondes ministérielles devraient porter sur le thème central de chaque table ronde.

### a) Garantir l'accès aux soins de longue durée et l'appui aux familles et aux aidants

Après que le Président ou la Présidente des débats les aura présentés, les ministres feront des déclarations sur le thème phare (7-8 minutes chacune) et prendront part aux débats de la table ronde (3-5 minutes par intervention). Un rapporteur ou une rapporteuse résumera les principaux points soulevés par les ministres dans une brève déclaration finale.

### b) Prendre en compte le vieillissement afin de promouvoir une société adaptée à tous les âges

Après que le Président ou la Présidente des débats les aura présentés, les ministres feront des déclarations sur le thème phare (7-8 minutes chacune) et prendront part aux débats de la table ronde (3-5 minutes par intervention). Un rapporteur ou une rapporteuse résumera les principaux points soulevés par les ministres dans une brève déclaration finale.

## 6. Adoption de la déclaration ministérielle

Document(s) : *Projet de déclaration ministérielle « Un monde viable à tout âge : conjuguer nos forces pour la solidarité et l'égalité des chances tout au long de la vie » (ECE/AC.30/2022/Room Document1).*

Le Président ou la Présidente de la Conférence, invitera la Conférence à adopter par acclamation le texte définitif convenu de la Déclaration ministérielle de Rome 2022.

## 7. Clôture de la Conférence

Document(s) : *Résumé établi par la présidence.*

Le Président ou la Présidente de la Conférence résumera les résultats de la Conférence et les diffusera sous la forme d'un résumé.